



## Ventes aux enchères suite à une loa

Par **Angie**, le **22/02/2012** à **21:14**

Bonjour,

Ne pouvant plus assurer les mensualités de ma LOA, j'ai restitué mon véhicule à la société de financement en anticipé.

Mon véhicule a été vendu aux enchères bien en deçà de sa valeur sans que j'en sois informée. Je n'ai signé aucun document au moment de la restitution, ni donner mon accord pour finaliser la vente aux enchères.

Aujourd'hui, je dois un solde à la société de financement.

Quel recours ai-je ? Puis-je demander à la société de financement la procédure exacte ? Puis-je négocier ce solde sachant que la vente s'est faite sans mon accord ?

Merci d'avance pour votre retour.